



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 07.07.2010 L'an deux mille dix et le douze juillet à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes COMBES, SABY, Mr MARTY, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, Melle PORTAL, Mme THUEL, Mr LE ROCH.

**N° 10/93** **Absents** : Mme BORELLO (excusée), Mrs CRESPO, RAYNAL, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, KOWALCZYK (excusé), Mme BONNÉ (excusée), Mr GALINIÉ (excusé), Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU.

**Secrétaire** : Mme THUEL.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Madame Combes*

**RENOUVELLEMENT  
POUR UN AN DU  
POSTE  
D'EDUCATEUR DE  
JEUNES ENFANTS  
CONTRACTUEL**

Par délibération en date du 29 juin 2009, le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour une durée de 1 an un poste d'éducateur de jeunes enfants contractuel à temps complet, à compter du 25 août 2009.

L'agent recruté sur ce poste s'était engagée à présenter le concours de la fonction publique dans l'année qui suivait sa nomination. C'est ce qu'elle a fait à plusieurs reprises, mais elle n'a pas été admise.

Entendu le présent exposé,

*Adopté à l'unanimité*

Considérant que l'agent recruté sur ce poste donne entière satisfaction,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de reconduire pour un an, à partir du 25 août 2010, dans le tableau des effectifs, le poste d'éducateur de jeunes enfants contractuel à temps complet.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 22 juillet 2010  
Jacques LASSERRE  
Maire,